

Réunion Ordinaire du Conseil Municipal **Du Lundi 22 Juin 2009**

Convocation en date du 16 juin 2009

Sous la présidence de Monsieur Jacques BOURDON, Maire

Secrétaire de Séance : Mme Eveline Février

Absents excusés :

- Mr Pruvost qui a donné pouvoir à M. Bourdon
- Mr Massez qui a donné pouvoir à M. Hertault
- Mr Gallet qui a donné pouvoir à M. François

Le quorum étant atteint, la séance débute par la lecture du compte rendu du précédent conseil municipal

1/ Compte rendu de la journée d'informations sur l'implantation du parc éolien

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de valider la réunion d'informations publique du 5 juin 2009 portant sur l'implantation du parc éolien

Vote : Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 14

2/ Bail et loyer du local technique

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que M. Gilbert Ducrocq demande une augmentation pour la location du local technique. Le loyer mensuel est de 100 € depuis le 1^{er} janvier 2008. M. Ducrocq demande que le loyer soit porté à 120 € par mois.

Le Conseil municipal propose un loyer de 110 € par mois au 1^{er} janvier 2010. Un bail sera refait et le montant du loyer sera indexé sur l'indice de la construction.

3/ Divers

⇒ Station d'épuration du groupe scolaire des « trois épis » et du lotissement des grouettes.

Mr le Maire expose à l'assemblée que la station d'épuration était en panne depuis plus d'un mois. La société STP de Théroanne, qui l'a installée, est intervenue dans le cadre de la garantie et l'a nettoyée et remise en route.

Pour éviter une nouvelle panne, Mr Le Maire a demandé l'installation d'une lampe flash qui signale l'arrêt de la station. Coût : 795 € HT soit 950.82 € TTC.

Il propose aussi de souscrire un contrat d'entretien. Dépense annuelle de 1 250 € HT soit 1 495 € TTC.

La station desservant aussi le lotissement de « Pas-de-Calais habitat », une participation financière sera sollicitée.

Le Conseil municipal accepte ces propositions.

⇒ Monsieur le Maire va demander à « Pas-de-Calais habitat » de nettoyer et d'entretenir les abords du lotissement.

⇒ M. Le Maire signale que la communauté de communes de la Morinie organise le 7 août 2009 une journée médiévale à Clarques ainsi qu'un repas campagnard. Les conseillers municipaux désirant s'inscrire au repas peuvent déposer leur fiche d'inscription accompagnée du règlement à la mairie. 300 places sont prévues.

⇒ Prévoir de remettre des cailloux dans la tranchée rue du chemin d'Aire. Voir avec la DDE pour mettre un panneau de signalisation « chaussée déformée » Cette rue sera refaite après l'accord des subventions demandées.

⇒ Demande est faite pour mettre des ralentisseurs rue de Nielles

⇒ A l'issue de la réunion, Monsieur le Maire donne lecture de la lettre envoyée par le collectif d'opposition contre l'implantation d'éoliennes.

A 20h45, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.